

RAPPORT
SUR LA SITUATION DES ARCHIVES
1902
Par Paul LAURENT

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur la situation des Archives départementales du 1^{er} juillet 1901 au 30 juin 1902.

Rapport ministériel

Dans son rapport imprimé du 6 janvier 1902, à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. le Directeur des Archives s'exprime ainsi (page LX) :

« Je signalerai ici les archivistes qui ont fait faire les plus grands progrès à l'Inventaire pendant l'année écoulée. Ce sont : MM. Bénéat, dans le Calvados ; Guillaume, dans les Hautes-Alpes ; Durand, dans la Somme ; Brutails, dans la Gironde ; Prudhomme, dans l'Isère ; Mireur, dans le Var ; *Laurent, dans les Ardennes* ; Chavanon, dans le Pas-de-Calais ; Couard, en Seine-et-Oise ; Rouchon, dans le Puy-de-Dôme ; Pérouse, dans la Savoie. »

Qu'il me soit donc permis de constater, sans vanité aucune, qu'un point de vue du travail, j'occupe le septième rang parmi tous les archivistes départementaux.

Local

L'état du local des Archives départementales est satisfaisant.

Réintégration

M. le Préfet de l'Aisne nous a remis quatre extraits mortuaires (an VIII-1813) de militaires originaux des Ardennes ; ils avaient été compris dans l'envoi fait aux Archives de son département, par M. le Ministre de la Guerre.

Versements

Des versements ont été effectués par les bureaux suivants :

1^{ère} Division, 74 liasses (8 mars 1902) ; - 2^{ème} Division, 53 liasses (17 août 1901), et cartes géologiques Mengy (15 novembre 1901).

Service vicinal, 14 liasses (26 septembre 1901), et 341 dossiers (14 novembre 1901) ; - Trésorerie générale, rôles et journaux à souche, 28 liasses (14 avril 1902).

Vente de papiers inutiles

La vente des papiers inutiles des Archives départementales, après avis favorable du Conseil général (20 août 1901) et autorisation de M. le Ministre de l'Instruction publique (17 septembre 1901), a eu lieu le 7 octobre 1901.

Les 3,966 kilogrammes au profit de l'Etat ont été vendus 25 francs 50 centimes.

Les 23,873 kilogrammes, de papiers et de volumes dépareillés, au profit du Département, ont produit la somme de 145 francs 50 centimes.

Archives anciennes

Classement. – La fin de la série C (registres des domaines), et une partie de la série E supplément (canton de Machault) a été classée. Leur cadre de classement général et détaillé a été approuvé par M. le Ministre de l'Instruction publique, les 9 et 14 octobre 1901 et 9 juin 1902.

Inventaire. – L'inventaire de la série E supplément (article 1611 à 1663) et le répertoire sommaire de la série C (article 596 à 2407) ont été rédigés. L'établissement de ce répertoire était indispensable pour la communication des documents, en attendant la rédaction et l'impression de l'inventaire des articles qu'il contient.

Afin de faciliter l'identification des nombreux lieuxdits que l'on rencontre à chaque instant, lors de la rédaction de l'inventaire, je vous ai proposé, Monsieur le Préfet, d'adresser à MM. Les Maires une circulaire, en vue d'obtenir la liste complète des lieuxdits des différentes sections des communes, tels qu'ils figurent à l'Etat de sections des propriétés bâties et bâties.

Grâce à cette circulaire, en date du 9 décembre 1901, le Service des Archives possède maintenant pour les 503 communes du département, un Répertoire manuscrit d'environ 63,000 lieuxdits, appelé à rendre de réels services, et beaucoup plus étendu que les *Dictionnaires topographiques*, qui, en général, ne comprennent guère plus de 6,000 noms.

Impression. – Les feuilles suivantes de l'inventaire ont été imprimées :

Série E supplément, feuilles 37, 38, 39, 40, 41 et ½ 42 (fin de volume) ; une feuille (titre et introduction), et en plus, la couverture.

Série E, feuilles 54 et 55.

Tomes V et VI. – Depuis mon précédent rapport, le Conseil général a fixé à 5 francs le prix de vente du tome V de l'Inventaire, terminé l'an dernier (délibération du 20 août 1901). Le prix du tome VI, dont la publication a été achevée cette année, a été fixé à 7 francs 50 centimes, par une délibération du Conseil général du 8 avril 1902.

Il m'a été remis, par l'imprimeur, 399 exemplaires brochés du tome V, et 400 exemplaires du tome VI.

Conformément aux usages, 202 exemplaires du tome V, et 195 exemplaires du tome VI ont été distribués : à M. le Ministre de l'Instruction publique, pour les gouvernements étrangers et les principaux établissements scientifiques et littéraires de France ; aux Archives des départements, à titre d'échange ; à MM. Les Membres du Conseil général ; à diverses bibliothèques et administrations.

Un dépôt de 14 exemplaires du tome V et de 14 exemplaires du tome VI a été effectué chez M. René, libraire à Mézières, chargé de la vente, avec remise de 20 %.

Archives modernes

Outre les recherches et la correspondance, qui ont été plus nombreuses que d'habitude, M. Semer a classé, avec le même soin que précédemment :

Dans les séries M, N, O, P, S, T, U et V, 286 liasses appartenant aux bordereaux des 11 octobre 1900, 9 mai 1901 et 8 mars 1902 ; - dans les séries M, R, S et X, les 110 liasses du versement de la Trésorerie, du 14 avril 1902 ; - dans la série R et dans la Bibliothèque administrative, 25 liasses du bordereau du 17 mai 1901 ; - dans la série T, vérification des 3,549 feuilles formant les cartes géologiques Meugy ; - dans la série V, 60 liasses de comptes de fabriques des exercices 1896 et 1897 ; - dans les séries O et V, classement provisoire de 130 liasses du bordereau du 3 juin 1901 ; - dans la série O, tri et suppression de 150 liasses de papiers périmés, ainsi que des budgets et comptes de 1853 à 1870, des 131 communes de l'arrondissement de Vouziers, et remaniement général du classement de cet arrondissement par exercices.

En vue de la rédaction de la table du futur tome III de l'Inventaire, M. Semer a commencé, en dehors de ses heures de bureau, avec un zèle digne d'éloges, le relevé des noms de lieux, de personnes et de matières des 248 premiers articles de la série C.

Je me fais un devoir de mentionner ici la mort de M. Kèwe, ancien adjoint des Archives départementales, arrivée le 24 juin 1902, à Nogent-sur-Seine (Aube).

Né à Givet, le 24 septembre 1823, M. Kèwe, après avoir servi 26 ans dans les Douanes où il parvint au grade de lieutenant de 1^{ère} classe, entra au Service des Archives, au mois de mars 1874. Il se retira à Nogent, en décembre 1897.

Employé plein de zèle et de dévouement, obligeant et empressé auprès du public, M. Kèwe fut toujours l'homme du devoir. Que sa famille reçoive l'expression de mes regrets.

Recherches

Du 1^{er} juillet 1901 au 30 juin 1902, les demandes de recherches et les communications de pièces se sont élevées au chiffre de 1116.

Expédition de pièces

Il a été délivré, gratuitement, à titre de renseignements administratifs, 5 rôles, et, en outre, 2 certificats militaires.

Un rôle d'expédition de pièce moderne a produit la somme de 0 franc 75 centimes.

Vente de l'Inventaire

Il a été vendu, par M. René, libraire à Mézières, 28 exemplaires de l'Inventaire des Archives, répartis comme il suit :

Tome I, 2 exemplaires, à 12 francs	24 francs
Tome IV, 1 exemplaire, à 8 francs	8 francs
Tome V, 13 exemplaires à 4 francs	52 francs
Tome VI, 12 exemplaires, à 6 francs	72 francs

Soit en tout une somme de 156 francs, déduction faite de la remise de 20% accordée au libraire. Il reste actuellement en dépôt, chez M. René, 1 exemplaire du tome I ; 1 exemplaire du tome IV ; 1 exemplaire du tome V, et 2 exemplaires, du tome VI.

Bibliothèque administrative

Divers volumes, inscrits au catalogue de la Bibliothèque des Archives nous ont été donnés par : M. le Ministre de l'Instruction publique ; M. Henri Jadart, conservateur de la Bibliothèque de Reims ; M. Ernest Henry, ancien huissier, à Sedan ; M. le vicomte de Breuil, à Rosnay (Marne) ; Mme veuve Louis, à Charleville ; M. Demaison, archiviste de la ville de Reims.

Archives communales

Communication de documents. – Conformément à une dépêche, en date du 28 février 1902, de M. le Ministre de l'Instruction publique, une circulaire a été insérée, le 21 mars suivant, au Recueil des Actes administratifs (n° 2, pages 17-18), pour remédier aux abus qui se sont introduits dans la communication des pièces appartenant aux dépôts d'archives des mairies.

Inspection. – Mon compte-rendu sur l'inspection des archives communales est annexé au présent rapport. Les dépôts inspectés appartiennent aux cantons de Sedan-Sud, Tourteron, Givet, Mézières, Rocroi, Renwez, Rumigny, Monthermé, Omont et Flize.

Archives hospitalières

Rien à dire concernant les archives des hospices du département, antérieurs à 1790, puisque l'inventaire en a été publié en 1901.

Archives des Sous-Préfecture

L'an dernier, MM. Les Sous-Préfets avaient constaté que l'état des locaux permettait d'ajourner la vente des papiers inutiles, sans inconvénient. La situation ne parait pas s'être modifiée, pour le moment.

Crédits à inscrire au budget

En terminant, je vous prierai, Monsieur le Préfet, de vouloir bien inscrire au budget de 1903, les crédits votés pour l'année 1902.

En outre, je vous serais reconnaissant de vouloir bien proposer au Conseil général de rétablir, en faveur de M. Semer, eu égard à ses cinq années de services et à ses charges de famille, la gratification de 200 francs qui était accordée autrefois à son prédécesseur.

L'Archiviste du Département

PAUL LAURENT